

Chapitre V

LE PERSONNEL CORRECTIONNEL

«Je dirais que le régime réclame un programme de perfectionnement du personnel, et cela ne peut se faire que sur une période de trois, six, neuf, douze ans. Toutefois, le programme de développement du personnel devrait être élaboré de telle façon que l'officier, lorsqu'il débute, disons comme agent de correction 1 et qui est prêt à faire les efforts nécessaires, puisse entrevoir une carrière dans le service des pénitenciers et, peut-être, un jour, se rendre tout en haut, comme Commissaire des pénitenciers.» L'ancien Commissaire des pénitenciers, Allen MacLeod (25:32).

«J'ai travaillé dans des institutions à sécurité minimale, moyenne et maximale et, après dix ans, on s'irrite et on se méfie de presque tout le monde.» Un témoin de l'AFPC, Institution Springhill (9:6).

«L'une de mes critiques à l'endroit de certains agents, de beaucoup d'entre eux, porte sur le fait qu'ils ont refusé d'adopter un code d'éthique, et je crois qu'on devrait insister davantage sur cet élément, dans le cadre de leur programme de formation . . . Les gardiens ne nous aident pas. Si jamais un gardien de cet établissement désire participer à certains programmes qui y sont en vigueur et y consacrer un peu de temps libre, il est méprisé par ses collègues.» Gwen Cameron, porte-parole du Comité consultatif de citoyens, Springhill (9:52).

Les attitudes du personnel

215. Les témoignages que nous avons entendus sur la situation du personnel correctionnel nous ont convaincus qu'il est également prisonnier du système et ne peut que se soumettre à l'attitude brutale adoptée dans les prisons où la situation laisse fort à désirer. Certains essaient de ne pas se conformer à cette attitude et d'autres de la contourner; toutefois, la plupart des employés sont tout simplement des citoyens ordinaires qui résistent le moins possible aux pressions, et subissent un système oppressif, sans pouvoir vraiment remédier à la situation. En d'autres termes, ils se comportent comme à peu près quiconque le ferait dans des conditions difficiles.

216. C'est à Millhaven, au Pénitencier de la Colombie-Britannique, au Centre de développement correctionnel, et à l'Institution Laval que l'on a décelé les attitudes les plus répréhensibles chez le personnel. Plusieurs incidents caractérisés par une